

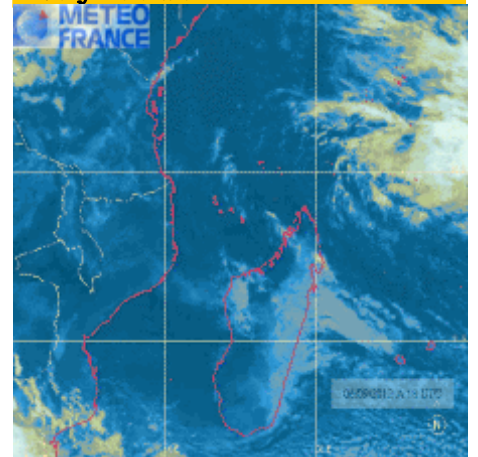
« La dualité pro-français contre anti-français n'existe plus »



Le proverbe africain du jour

Quand on a mangé salé, on ne peut plus manger sans sel

Image satellite



Afrique du Sud :

Les grévistes de Marikana refusent un accord de sortie de crise



A l'écoute des problèmes des ados



La santé mentale des habitants de Mayotte

« La dualité pro-français contre anti-français n'existe plus »

Annette Lafond

A ceux qui le croisent pour la première fois, Thani Mohamed Soilihi pourrait faire penser à un jeune étudiant timide. Mais à 40 ans, l'avocat du barreau de Mayotte, ancien bâtonnier, a plutôt réussi son incarnation dans la peau du sénateur qu'il est devenu depuis le 25 septembre 2011. En pleine tourmente sur les positions qu'on lui prête (« on » pronom malhonnête, n'est-il pas ?) sur le visa Balladur, il garde la tête sur les épaule, sans dévier d'un iota des idées qu'il essaie d'insuffler. Même s'il se sent parfois un peu seul.



Thani Mohamed Soilihi, peut-être futur rapporteur de la loi de régulation économique

Nous le laissons tout d'abord exprimer sa colère, sans parvenir à se départir de sa douce voix, vis à vis des interprétations dont il est l'objet : « Tout d'abord, je voudrais répéter que ma position sur la politique migratoire de notre département est celle du rapport sénatorial dont je reprends les termes « substituer au visa Balladur un dispositif d'attribution de visa plus réaliste et rigoureux ».

Pourquoi plus réaliste? Parce que nous avions en 1995 lors de sa mise en place, un cinquième de population étrangère sur notre île et que nous en sommes à 50%. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, arrêtons d'interpréter. La conclusion vient tout naturellement : il faut remplacer ce visa, non pas en ouvrant les frontières dans un contexte de pression migratoire importante, mais en intensifiant la lutte tout en assouplissant les modalités d'accès pour les malades, pour les grands mariages etc.

Pourquoi plus rigoureux ? Parce que 15% des bénéficiaires actuels du visa ne retournent pas chez eux, il faut ramener ce chiffre aux environs de 1%. Nous y arriverons en responsabilisant les hébergeants, en les rendant co-responsables du retour des étrangers ».



Ses activités lui laissent peu le temps de plaider

Selon lui, les déformations de son discours sont des manœuvres de ses adversaires pour faire peur aux Mahorais : « ceux qui tentent de me discréditer ne proposent aucune autre solution. C'est un sujet qui devrait faire l'unanimité pourtant puisque la proposition vient de sénateurs UMP et PS ». Là encore, c'est le côté modéré, que ses détracteurs interprètent comme de la mollesse, et rassembleur de Thani Mohamed Soilihi qui s'exprime. « La polémique endort ainsi la population. Il faut changer la façon de faire de la politique à Mayotte. Nous avons tourné la page de la départementalisation, il faut ouvrir celle du développement de l'île. Arrêtons de faire croire aux Mahorais que le retour dans le giron Comorien est possible. La dualité droite-gauche traduite en pro-français contre anti-français n'existe plus, tout le monde est pro-français aujourd'hui. Il faut se soucier de ce que propose la droite et la gauche, ceux qui alimentent la polémique ne veulent pas de ce débat ».

Parmi ceux-ci, « les associations qui critiquent la décision des mahorais ont un jugement très négatif car elles devraient être apolitiques. Or, elles émettent des doutes sur la souveraineté française à

Gouvernement pourra « modifier par ordonnance des volets entiers de la législation applicable à Mayotte, en matière d'entrée et de séjour des étrangers et demandeurs d'asile ». Il s'agit d'adapter

Rupéisation et de la fiscalité opérationnelle en 2014 ».

Le projet de loi exonère les Collectivités du versement de leur participation minimale (ce sera traité au cas par cas) au financement des projets dont elles assurent la maîtrise d'ouvrage, « comme la rénovation de l'habitat insalubre ». Des collectivités dont Thani Mohamed Soilihi reste proche, « mais pas seulement, je multiplie les contacts avec les forces vives de Mayotte, comme l'Intersyndicale de la vie chère, pour faire remonter leurs propositions ».

Et sur l'action, souvent bien insuffisante, de certains maires, outre leur manque de moyen, « la volonté manque souvent » avait dit un Grégory Kromwell, encore sous-préfet il y a une semaine, le sénateur pense qu'ils, les maires, sont souvent noyés dans les problèmes de priorité à donner à leurs actions. Il indique que sa permanence se trouve à Cavani, rue du Stade à côté de la boulangerie.

Présent la moitié de son temps sur le territoire, il assure de sa présence au Sénat, « ce qui n'est pas toujours facile pour les ultramarins, de plus ce sont surtout les débats en commissions des lois qui sont les plus intéressants ».

Il se plaint du relai de l'information par les médias, alors que la polémique du visa Balladur commençait à enfler, « il y a chez certains une volonté manifeste de ne pas communiquer objectivement », alors qu'il attend toujours le journaliste télé qui devait venir l'interviewer.

Il avait, dès la nomination du nouveau gouvernement, contacté six ministères pour faire remonter les problèmes de Mayotte. Et celui qui est le cofondateur et président de Tama travaille « pour que la génération à venir vive bien à Mayotte, et peu m'importe de ne pas être réélu, si je parviens à faire progresser quelques unes de mes idées ».

Un langage que l'on n'entend pas si souvent dans ce petit bout d'île.

Propos recueillis par Annette Lafond

(*) Direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes



Utiliser les outils que la loi contre la vie chère nous procure

Mayotte, question qui n'est plus dans le débat public. Il ne faut pas entrer dans leur jeu qui, en injectant de la politique dans le débat, ne leur permet plus de défendre justement la cause de l'humain ».

Il n'empêche ! La politique à Mayotte n'est pas chose aisée ! « Il est vrai que lorsqu'on demande à quelqu'un de définir la droite, la gauche ou bien le MDM, les valeurs qui s'y rattachent, l'interlocuteur est le plus souvent incapable de répondre ! ». Le risque n'est-il pas alors la montée d'idées extrêmes : « à trop amalgamer, on fait naître du communautarisme, voire de l'extrémisme ».

Pour lui, le Sénat a fait son travail, avec cette mission puis le rapport qui a suivi, « c'est maintenant au gouvernement d'apporter sa pierre ». Il le fait concomitamment avec l'envoi en mission du Conseiller d'Etat Alain Christnacht, et le dépôt mercredi 5 septembre du projet de loi relatif à la régulation économique, qui porte diverses dispositions relatives à l'outre-mer. Parmi ces points, le

la législation aux réalités de Mayotte.

« Le plus difficile ? Appliquer la loi contre la vie chère sur le terrain ! »

Ce projet de loi sera déposé le 28 septembre au Sénat, et Thani Mohamed Soilihi pourrait bien en être nommé rapporteur pour le suivi, il en a en tout cas fait la demande. « La problématique de la vie chère qui avait commencé aux Antilles en 2009, est enfin prise en compte par le biais d'une loi. Je voterai donc en sa faveur, en précisant qu'il sera peut-être amendé. Mais tout l'arsenal politique ne pourra rien s'il n'est pas appliqué sur le terrain car actuellement on ne peut pas dire que la DGCCRF (*) ait montré son efficacité ! ». Si les élus du Conseil général ont donné un avis défavorable au projet de loi, « c'est avant tout en raison du contexte trouble de la Collectivité. Il faut absolument arriver à conserver une majorité stable pour s'attaquer aux problèmes de cette île. Il faut de plus répondre aux défis majeurs de la

A l'écoute des problèmes des ados

La maison des Adolescent mobile lancée il y a quelques mois par Tama continue son circuit. Elle est actuellement en Petite Terre selon le programme ci-dessous :



PAMANDZI	JEU 6 SEPT MATINEE	Collège / Lycée de Pamandzi	Présentation de la structure « Maison Des Adolescents » et son antenne « mobile » <ul style="list-style-type: none"> • auprès des jeunes • auprès des professionnels
LABATTOIR	JEU 6 SEPT APRES MIDI	Collège de Labattoir	Accueil & écoute des problématiques individuelles
PAMANDZI	MER 26 SEPT MATINEE	Collège de Pamandzi	Micro « expo » sur le thème : « Les grossesses précoces non désirées » Projection du film « le choix de Saida »
LABATTOIR	MER 26 SEPT APRES MIDI	Parking Jumbo Score	Quizz sur les Grossesses précoces Jeu « fundi Maecha » Débats & Echanges sur le thème des grossesses précoces Accueil & écoute des problématiques individuelles (Sur Rendez-vous)

Les grévistes de Marikana refusent un accord de sortie de crise

AFP

Les grévistes de la mine de Marikana (nord) refusaient jeudi de signer un accord conclu dans la nuit entre syndicats majoritaires et direction, visant à mettre un terme à un conflit social meurtrier qui a plongé l'Afrique du Sud en état de choc.

Trois semaines jour pour jour après le massacre de 34 mineurs en grève sauvage par la police, le conflit salarial à l'origine du mouvement n'était toujours pas résolu jeudi.

"Nous ne pouvons pas accepter de signer ça. Si on signe ce truc, les ouvriers doivent reprendre le travail. Mais ils ne vont pas reprendre le travail", a déclaré à l'AFP le représentant des grévistes non-syndiqués, Zolisa Bodlani.

Quelques heures plus tôt, l'exploitant du site de platine Lonmin, les syndicats majoritaires et le ministère du Travail avaient signé un accord prévoyant, d'une part, la reprise du travail à une date non déterminée et, d'autre part, l'ouverture de négociations salariales sur la base des revendications des grévistes.

Pour les grévistes, le point d'achoppement reste le même: ils exigent de voir leur salaire porter à 12.500 rands (1.250 euros) avant de reprendre le travail. Ils affirment gagner actuellement 4.000 rands, mais Lonmin conteste ce chiffre, qui ne tient pas compte, selon l'entreprise, de certaines primes et allocations fixes.

"J'attends le compte-rendu des gens qui ont participé à la réunion", a dit à l'AFP Malizo, un mineur de 29 ans qui vit dans un bidonville. "S'ils arrivent avec ce qu'il faut, si Lonmin envoie l'argent, on retourne au travail. Sinon on reste à la maison". ■

MAYOTTE
Santé

La santé mentale des habitants de Mayotte

Un département en pleine mutation, naviguant dans une dualité de développement économique et d'accueil d'arrivants à la pauvreté extrême n'est pas sans poser des problèmes sociaux d'envergure qui rejaillissent sur le psychisme de ses habitants. C'est pour aborder ces questions que l'association Fikira a invité le docteur Furtos, psychiatre et directeur de l'Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précaire, et communique sur ce choix

« **D**epuis 1946, l'OMS définit la santé comme « un état de complet bien-être » qui implique que tous les besoins fondamentaux de la personne soient satisfaits, qu'ils soient physiques, affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou

culturels. Le thème de la précarité renvoie à la composante sociale de la santé dans la mesure où l'absence de sécurité(s) a des effets sur le psychisme : perte de confiance en soi, en l'avenir, en l'autre etc.

Depuis quelques années, Mayotte connaît un fort développement économique qui induit des transformations sur le plan social, politique et culturel. Par sa situation géopolitique singulière, l'île devient également une terre d'immigration économique et d'asile politique. Les populations y sont variées : africains de la région des grands lacs, comoriens (Anjouan, Mohéli et Grande Comore), malgaches et métropolitains. Mayotte se heurte à un accroissement des disparités sociales et économiques depuis ces dernières années. Par conséquent, les souffrances psychiques d'origine sociale augmentent ; les professionnels du champ médico-social peuvent chaque jour en témoigner.

Ces journées d'échange ont pour but de présenter les spécificités de ce contexte et l'impact sur les pratiques professionnelles.

Le docteur Furtos est psychiatre, chef de service à l'hôpital du Vinatier à Lyon et directeur de l'Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précaire. Il est à l'initiative du congrès des 5 continents, en octobre dernier, sur « les effets psychosociaux de la mondialisation ». Des membres de Fikira y ont participé et ont souhaité l'inviter à Mayotte pour aborder le thème : « Santé et précarité : spécificités des prises en charge et vécu des professionnels à Mayotte ».

« Fikira » est une association fondée dans le but d'échanger, de partager des réflexions, de créer du lien entre les professionnels de la Santé mentale à Mayotte, dans les îles de l'océan indien et les autres territoires francophones. Cette association développe des activités de recherche dans le champ de l'ethnopsychiatrie et apporte des témoignages concernant le contexte culturel et social de Mayotte en lien avec la santé mentale. ■

Programme

Jeudi 13 septembre

16.30 – 17.15 Accueil du public - Ouverture et présentation du colloque

17.15 – 18.45 « Clinique de l'exclusion et de la précarité »

Dr. Jean FURTOS, psychiatre, Lyon, CH Le Vinatier

18.45 – 19.00 Pause – Consultation libre des posters réalisés par les membres de l'association « Fikira de Mayotte et d'ailleurs » - Stands associatifs

19.00 – 20.00 Monographies de situations d'exclusion sociale à Mayotte David GUYOT, sociologue, Mayotte

Echanges avec le public

Vendredi 14 septembre

07.30 – 08.30 Accueil des participants et présentation de la journée

08.30 – 10.30 « Processus de départementalisation et équilibre psychique »

Amélie DALCHE, Clément DECOUARD, psychologues, CHM Mayotte

« Parcours migratoires et impacts psychologiques à Mayotte »

Dr Lionel BURON, psychiatre, CHM Mayotte

10.30 – 11.00 Pause – Consultation libre des posters – stands associatifs

11.00 – 12.30 « Les effets de la précarité sur la clinique, les cliniciens, les travailleurs sociaux et autres professionnels »

Dr Jean FURTOS, psychiatre, Lyon, CH Le Vinatier

12.30 – 14.00 Pause repas

14.00 – 15.45 « Les évacuations sanitaires à Mayotte »

Dr Mohamed AHMED ABDOU, médecin urgentiste, CHM Mayotte

Dr Maël VOEGELI, médecin urgentiste, CHM Mayotte

« Soins transculturels et résilience : précarité psychique des patients mahorais ou comoriens en évacuation sanitaire à La Réunion »

Marie-Annick GRIMA Docteure en psychologie, La Réunion, CMPP Henri Wallon

15.45 – 16.00 Pause – Consultation libre des posters – stands associatifs

16.00 – 16.45 « La période périnatale en situation d'exil : entre précarité et créativité, à propos d'une étude auprès des femmes mahoraises à Besançon »

Dr Blandine BECHETOILLE, psychiatre, Lyon, CH Le Vinatier

16.45 – 17.30 Conclusion par le Dr Jean FURTOS et clôture du colloque

Les interventions seront modérées par des professionnels pluridisciplinaires (secteur social, médical, associatif, enseignement - recherche...)

Posters réalisés par les membres de l'association Fikira et stands de présentation des différentes associations de Mayotte en consultation libre

Afrique du Sud

Mouvement sociaux

Les grévistes de Marikana refusent un accord de sortie de crise

Les grévistes de la mine de Marikana (nord) refusaient jeudi de signer un accord conclu dans la nuit entre syndicats majoritaires et direction, visant à mettre un terme à un conflit social meurtrier qui a plongé l'Afrique du Sud en état de choc.

Trois semaines jour pour jour après le massacre de 34 mineurs en grève sauvagée par la police, le conflit salarial à l'origine du mouvement n'était toujours pas résolu jeudi.

"Nous ne pouvons pas accepter de signer ça. Si on signe ce truc, les ouvriers doivent reprendre le travail. Mais ils ne vont pas reprendre le travail", a déclaré à l'AFP le représentant des grévistes non-syndiqués, Zolisa Bodlani.

Quelques heures plus tôt, l'exploitant du site de platine Lonmin, les syndicats majoritaires et le ministère du Travail avaient signé un accord prévoyant, d'une part, la reprise du travail à une date non déterminée et, d'autre part, l'ouverture

de négociations salariales sur la base des revendications des grévistes.

Pour les grévistes, le point d'achoppement reste le même: ils exigent de voir leur salaire porter à 12.500 rands (1.250 euros) avant de reprendre le travail. Ils affirment gagner actuellement 4.000 rands, mais Lonmin conteste ce chiffre, qui ne tient pas compte, selon l'entreprise, de certaines primes et allocations fixes.

"J'attends le compte-rendu des gens qui ont participé à la réunion", a dit à l'AFP Malizo, un mineur de 29 ans qui vit dans un bidonville. *"S'ils arrivent avec ce qu'il faut, si Lonmin envoie l'argent, on retourne au travail. Sinon on reste à la maison".* ■

C'est vous qui le dites...

A quoi sert Zaïdani ?

Par Man

C'est un étrange paradoxe. Le centre droit ou le Mouvement Départementaliste Mahorais (MDM) déteste la personnalisation du pouvoir, mais c'est à lui qu'il doit l'essentiel de l'ascension de ses leaders. Le MDM ne veut reconnaître que lui-même et son ombre, les classes sociales mais, son audience, elle la doit à ses personnalités.

Enlever le père Zoubert et les scores du MDM deviennent epsilonlesques en période électorale. Jacques Martial, un de ses sbires, est un mélange de frisson et d'amusement dont raffolent les intellectuels et couches déclassées de kabahilas autochtones. Pour les médias, Daniel Zaïdani est aussi un bon client. Le meilleur sans doute pour le verbe, la gouaille, la formule tripartite et d'un peu de gratin de folie qui emballe l'assemblée départementale. La population mahoraise peut s'affoler.

Il serait trop facile et trop injuste de limiter l'écho que rencontre aujourd'hui Daniel Zaïdani, devenu « Zaïdani 1^{er} » ; un crime de lèse majesté de la presse locale ; s'il déplace la foule aujourd'hui c'est qu'il fait et dit le contraire de ce qu'il avait préconisé durant sa campagne en 2011 à Pamandzi. Son discours ne sonne plus juste. Il exagère peut être ? Non, c'est sa personnalité qui exagère ; ce sont les adversaires politiques et les putschistes d'hier qui sont le déni de la réalité, de la démocratie.

Au-delà des outrances, il y a donc quelque chose qui est salutaire dans le discours du

président Zaïdani : c'est sa façon de déchirer le voile sur les vieux, les Thénardiens, qui se croyaient invincibles à l'assemblée départementale. Thénardiens qui s'acclimatent que nenni de la température des salons, bon gré malgré. Mon sentiment est que c'est la propagande des coquetteries et autres bistouris qui ont réussi à installer dans les esprits des élus leurs comportements sans morale. Que vienne l'enseignement de la morale dans les écoles, peut être on aura des élus laïques. Enfin ! Ainsi qu'est ce qui est le plus extravagant : qu'un élu puisse gagner 1100 euros par mois ou qu'un autre doive se contenter de 700 euros pour assumer ses responsabilités politiques ? De ces chiffres, le plus scandaleux est le plus incompatible avec les valeurs de notre civilisation et de la situation exsangues des comptes publics. De leur rapprochement surgit le sentiment que le cercle de la raison dans la classe politique mahoraise n'est qu'un cercle vicieux, celui de la raison devenue folle et cynique.

Quels sont les effets d'une personnalisation du pouvoir ? D'abord, aucune unification, au moins provisoire, de tout ce qui se situe à la gauchio-socialo-

centre et droite ne peut constituer un état stable. Il n'est pas possible de voir un succès personnel, ou une réussite de pareille performance où chaque élu y va avec le dos de la cuillère rejoindre une majorité. C'est ce qui explique l'effondrement du MDM- un écroulement qui emportera avec lui leur premier président du conseil général de l'ère de Mayotte département. Du reste, s'il y a une crédibilité de Daniel Zaïdani à diriger le conseil général et en termes de valeurs, il n'y en a aucune en termes de gestion saine et conforme à ses engagements de campagne.

Pourquoi ? D'une part, parce que l'on ne peut pas, dans les temps de disettes financières, demander la lune plus 10%. Vouloir réduire la masse salariale tout en recrutant des agents à la fois. Vouloir militer pour une baisse des dépenses publiques tout en engageant des dépenses somptueuses à des fins de coquetteries. Aussi longtemps que le MDM et sa majorité présidé par Zaïdani n'aura le courage élémentaire de regarder en face de la plus grande dramaturgie depuis l'érection de Mayotte en département, je pense que la catastrophe démocratique et d'échec de la départementalisation et de la rupéisation du territoire, n'est qu'une question de temps. Toute action politique, aussi bonne, n'aura la moindre crédibilité globale dans un avenir proche. Celle-ci ne pourra qu'ajouter à la critique déjà inouïe qu'une vaine surenchère sur l'attitude social-démocratie de cette nouvelle majorité. Autrement dit, si l'impuissance actuelle de la majorité socialo-gauchio-droite provient principalement d'une défaite morale, celle du MDM et du jeune président du conseil général provient d'une défaite de la pensée. ■